

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ROCAMADOUR**

Le CONSEIL MUNICIPAL de ROCAMADOUR s'est réuni à la Mairie, le 6 juillet 2015, à 21 h, sous la présidence de Monsieur Pascal JALLET, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Nombre de Conseillers Présents : 14

Date de Convocation : 29 juin 2015

PRÉSENTS : M. Didier BAUDET, M. Eric CAILLES, M. Philippe De HOUX, M. Pascal JALLET, M. Marc LABORIE, Mme Dominique LENFANT, M. Eric MASMAYOUX, M. Jean François MARETS, M. Gérard BLANC, M. Robert MENOT, M. Ernest ENTEMEYER, Mme Catherine DELPECH, Mme GREZE Martine, M. Philippe LASVAUX,

EXCUSÉ : M. GRENIER Christian

ABSENT :

POUVOIRS : de M. GRENIER Christian à M. Gérard BLANC

Secrétaire de Séance : M. Robert MENOT

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

M. le Maire ouvre la séance et demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance.
M. Robert MENOT se propose.



1- Approbation du Procès verbal de la réunion du 9 juin 2015

Monsieur le Maire demande aux élus si des modifications ou des observations doivent être apportées au procès verbal de la réunion du 9 juin 2015.

Aucune observation n'étant émise, Monsieur le Maire met au vote l'approbation de ce procès verbal.

A l'unanimité des membres présents, le procès verbal du 9 juin est approuvé.

2- Présentation du dossier « les chemins vers Rocamadour » par Mme Traoré

M. le Maire accueille et présente Mme Sarah Traoré, recrutée depuis le 1^{er} juillet 2015, par la mairie, sous contrat d'un an, pour travailler sur le projet « Les Chemins vers Rocamadour ». Projet sur lequel elle a déjà travaillé dans le cadre de ses études. Elle a un master 2 de valorisation du patrimoine.

Mme Traoré présente sa mission après avoir fait un bref rappel historique de l'évolution des chemins vers St Jacques de Compostelle. Elle va identifier les lieux associés à Notre Dame de Rocamadour en Europe en faisant des recherches dans les archives, sur internet, Elle formalisera ensuite le projet : hiérarchisation des actions, planning et recherches de financements pour création, réalisation et mise en place d'itinéraires passant par Rocamadour pour aller jusqu'à St Jacques de Compostelle, à terme l'objectif étant de créer un Centre culturel Européen de Notre Dame de Rocamadour. Pour l'heure deux trajets sont pressentis : de la Belgique et plus particulièrement Bruxelles, puis du Portugal.

Le travail de recherches étant très longs elle sollicite tous les bénévoles qui voudront bien l'aider.
Mme Dominique Lenfant, Mrs J François Marets et Philippe De Houx se proposent.

Ses jours de travail à la mairie sont les lundis, mardis et mercredi matin.

3- Validation proposition Emprunts 2015

M. le Maire rappelle que lors du vote du budget primitif 2015 il a été prévu la réalisation d'emprunts pour financer des travaux d'investissements tels que les travaux routiers 2015, l'acquisition de véhicules, et divers travaux d'investissements.

Ces travaux seront réalisés au cours de l'année 2015, une consultation a eu lieu auprès de plusieurs organismes bancaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix « pour » + 1 pouvoir, 0 voix « contre », 0 abstention :

- décide de retenir les propositions de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées
- décide de demander l'attribution des prêts suivant :
- **acquisition véhicules** d'un montant de **7 700 €** au taux fixe de 2.00 % dont le remboursement s'effectuera annuellement en 5 ans (échéances constantes)
- **et divers travaux d'investissements 2015** d'un montant de **103 976 €** au taux fixe de 2.61 % annuel dont le remboursement s'effectuera en 10 ans - (échéances constantes)
- **travaux routiers 2015 et travaux chemins castinés** d'un montant de **10 000 €** au taux fixe de 2.27% annuel dont le remboursement s'effectuera en 7 ans (échéances constantes)
 - Prend l'engagement pendant la durée des prêts de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

Le Conseil Municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. le Maire ou à un adjoint pour la réalisation de ces emprunts, la signature des contrats de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

M. le Maire indique qu'il a eu des informations comme quoi des prêts pourraient être accordés aux Communes touristiques. Il demande à avoir des renseignements complémentaires et précise que si cela est plus intéressant que les offres de la Caisse d'Epargne, il convoquera peut être le Conseil municipal en urgence.

4- Modification délibération financement travaux éclairage du stade

M. Marc Laborie travaillant au sein de l'entreprise qui a proposé un devis pour ce dossier quitte la salle et ne participera pas au vote.

Suite au dossier de demande de subvention déposé auprès de la ligue Midi Pyrénées de Football, et afin que ce dernier soit recevable, il nous a été demandé d'intégrer une modification de la hauteur des mâts qui réglementairement doivent être à 15 mètres.

Cela a engendré une modification du devis qui passe de 22 268 € ht à 24 368 € ht. Il a y donc lieu de revoir le plan de financement de l'opération.

Le Conseil Municipal valide, par 13 voix « pour » + 1 pouvoir, 0 voix « contre », 0 abstention, le plan de financement suivant :

Coût des travaux :	24 368 € HT
Financement :	
Conseil Général – FAPEC (15%)	3 655.00 €
Fonds d'aide au Football amateur (25%)	6 092.00 €
Etat (DETR) 25 % (du devis n°1)	5 567.00 €
Commune -Emprunt ou fonds libres	9 054.00 €

Le Conseil Municipal délègue M le Maire ou un adjoint pour constituer les dossiers de demande de subvention.

5- Délibération Recrutements agents non titulaires

Le Conseil Municipal délègue Mr le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires au recrutement d'agents non titulaires en cas de besoin, sous contrats de droits publics ou de droits privés (congés maladie, congés maternité ou paternité, congés annuels, mise en disponibilité, personnel occasionnel et renforcement de l'équipe technique pendant la saison touristique).

Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6413 du budget primitif.

Vote : 14 « pour » + 1 pouvoir, 0 « contre », 0 « abstention »

6- Délibération Tarifs toilettes publiques

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le tarif à appliquer aux toilettes publiques installées sur la commune.

Après en avoir délibéré le tarif suivant est validé, par 14 voix « pour » + 1 pouvoir, 0 voix « contre », 0 abstention :

- 0.50 cts d'Euros par passage,
- le paiement s'effectuera par pièces de 10, 20,50 centimes d'euros ou 1 euros étant précisé que le monnayeur ne rend pas la monnaie.

M. Blanc demande si, aux toilettes de l'Hospitalet, à côté de l'Office du Tourisme, il y a toujours des petits mots collés sur les portes. Plusieurs fois il les a enlevés et souhaite savoir si cela continue.

M. Le Maire demande que cela soit signalé au responsable de l'équipe technique en lui demandant de faire des photos avant d'enlever ces papier

7- Délibération Tarifs Stationnement payant

M. le Maire indique que depuis le 1^{er} juillet 2015 les exploitants de parc de stationnement affecté à un usage public doivent appliqués pour les stationnements payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus.

D'après les renseignements obtenus cette réglementation semble s'appliquer pour les parcs de stationnement ou parkings d'ouvrages, fonctionnant aux moyens de barrières, ce qui n'est pas le cas pour nos parkings.

Dans l'attente de compléments d'informations le conseil municipal décide de ne pas modifier la tarification en vigueur.

8- Modification des panneaux d'entrée Agglomération

Suite à de nombreux retours d'usagers qui ne connaissent pas le site, il a été fait le constat que les panneaux d'entrée d'agglomération, pour le secteur de l'Hospitalet, tels qu'ils sont à ce jour, prêtent à confusion et ne permettent pas aux visiteurs de savoir qu'ils sont effectivement arrivés sur le Site de Rocamadour ; Un courrier a donc été adressé à M. le Président du Conseil Général ;

En réponse il propose trois possibilités et M. Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la solution la plus adaptée. C'est la version 2 qui est retenue : panneau cerclé de rouge, ROCAMADOUR écrit en noir sur fond blanc et en dessous panneau avec écrit L'hospitalet en blanc sur fond noir.

Un courrier sera adressé à M. le Président pour lui indiquer ce choix et pour le remercier de prendre en charge le changement de ces panneaux sur tous les axes d'arrivée à l'Hospitalet.

9- Rapport annuel 2014 sur le service de collecte et traitement des déchets SYMICTOM du Pays de Gourdon

M. Entemeyer donne connaissance du rapport annuel 2014 sur le service de collecte et traitement des déchets SYMICTOM du Pays de Gourdon en insistant sur le fonctionnement général du syndicat, sur les moyens de fonctionnement et le personnel, sur l'organisation des collectes et plus particulièrement sur celles de Rocamadour qui sont effectuées par 2 agents du syndicat + 2 saisonniers pour les mois de juillet et août, tous les déchets sont amenés au centre de tri de Saint Jean Lagineste. Il donne également connaissance des poids de déchets collectés par habitant qui a baissé en 7 ans de -12.28 %. La quantité de verre collecté par habitant a également diminué entre 2009 et 2011 passant de 39.5 kg en 2009 à 38 kg en 2011.

Il indique le montant des redevances spéciales et donne lecture de la conclusion de ce document :

Les dépenses de traitement ont globalement augmenté de 8.98 % par rapport à 2013 :

- augmentation des tonnages collectés suite à l'intégration de 8 communes
- augmentation du prix des recyclables de 5 € ht la tonne
- augmentation du tarif des déchetteries de 0.50 € ht par habitant
- augmentation du taux de TVA de 7 à 10 %

Le Conseil Municipal remercie Ernest Entemeyer qui a visité le centre de tri de St Jean Lagineste.

M. Philippe De Houx indique qu'il manque un container pour le recyclable dans le secteur de Marcayou.

M. Gérard Blanc souhaite que soit demandé au SYDED de veiller à ce que les containers à verre soient vidés correctement en évitant de laisser du verre au sol, source d'accidents.

10- Questions diverses

Aire de retournement route de Cales

Pour faire suite à la dernière réunion du Conseil Municipal, le Conseil Général a à nouveau été alerté sur l'urgence à réaliser l'aire de retournement prévue sur la route de Cales.

Il s'avère que pour des raisons juridiques l'acquisition du terrain par le conseil général ne pourra se faire qu'en 2016 et dans cette attente des panneaux signalant la zone à risque, sur la RD 673 vont être mis en place par le Conseil Général. Ce sont des panneaux A14 « Danger particulier » avec une plaquette « engins agricoles ».

Marchés gourmands

M. le Maire donne lecture d'un courrier déposé par un commerçant qui demande l'autorisation d'organiser tous les mardis à partir du 21 juillet et jusqu'au 18 août 2015, de 16 h à 20 h, un marché gourmand, à côté de l'office du tourisme, à l'Hospitalet. Il indique qu'une douzaine de commerçants sont prévus, la plupart des alentours de la commune et il fournit une liste dont M. le Maire donne connaissance.

Suit un débat au cours duquel il est évoqué que cette demande a été formulée auprès de l'Association HADR qui a refusé de porter ce projet (idem pour l'ASSCA). Des questions sont posées telles que :

Les producteurs de Rocamadour ont-ils été invités ? Un commerçant à titre individuel peut-il organiser ce type de manifestation ? Quelles sont les règles d'utilisation du domaine public en matière d'organisation de marchés ? Y a-t-il des délais pour solliciter ce type d'autorisation ?

Considérant toutes ces interrogations une commission d'élus est constituée afin de statuer sur cette demande et d'établir un règlement prévoyant par exemple qu'aucune cuisson sur place ne sera autorisée, etc... La réunion de cette commission est fixée au lundi 13 juillet, à 16 h, à la mairie.

Sont inscrits à cette commission : Mrs Jallet, Menot, Masmayoux, Blanc, Cailles, Baudet, De Houx, Laborie.

Bancs à Blanat

M. Masmayoux évoque un problème de bancs à Blanat. Ce sujet sera revu en Septembre quand le planning de l'équipe technique le permettra.

Office du Tourisme

M. Blanc a ouï dire que le cube de verre de l'office du tourisme allait être fermé et que le personnel serait transféré dans l'ancienne Poste. Il souhaite savoir si cela est vrai.

M. le Maire répond que lorsque les parkings et les bâtiments d'accueil seront faits le personnel de l'OT sera présents dans ces locaux donc effectivement il y aura moins de personnel dans l'office du tourisme actuel qui demeurera un point d'informations ;

Accessibilité Note à la population

M. Blanc regrette de ne pas avoir été averti de la distribution d'une circulaire à l'attention des commerçants relative à l'accessibilité. Il souhaite que cela ne se reproduise pas et demande que tout envoi de circulaire soit précédé d'un mail à tous les élus.

Fauchage Chemins

M. Masmayoux signale qu'une partie des chemins sur Blanat n'a pas été fauchée.

A voir avec le responsable de l'équipe technique et l'ITE en fonction de la répartition du travail à accomplir sur la commune. (idem pour Magès)

Fontaine du Bournat – Blanat

M. Masmayoux indique que l'eau a été pompée.

Journée Citoyenne

Belle réussite – excellente ambiance – à renouveler.

Le sentier des trois fontaines est mentionné dans le guide d'été de la Dépêche. Bonne initiative de l'avoir nettoyé.

Une exposition photos de la journée sera organisée en octobre/novembre dans la salle à côté de la Poste ou dans le hall de la mairie



Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire clôt la séance à 23 heures.

M. Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Les Conseillers Municipaux,